

Formation permanente pour médiateurs

# L'Inconscient Individuel, Familial et Collectif en médiation



6 octobre 2023

PMR Europe 2023

[www.pmr-europe.com](http://www.pmr-europe.com)



## Contenu et Objectifs de cette journée

Selon la psychologie analytique développée par Carl Jung, l'homme se distingue par deux réalités, l'une connue de lui (le Conscient) et l'autre inconnue de lui (l'Inconscient tant individuel que collectif) constituée de matériaux et de phénomènes hors de portée de son attention habituelle. Ces matériaux sont **susceptibles d'émerger à la conscience** dans des états particuliers tels que notamment **le rêve, l'hypnose ou l'analyse**.

**L'inconscient personnel** selon Jung est « *un état de fait extraordinairement flou : tout ce que je sais, mais à quoi je ne pense pas momentanément ; tout ce dont je fus conscient autrefois mais qui est momentanément oublié ; tout ce qui est perçu par mes sens mais à quoi mon conscient ne fait pas attention ; tout ce que je sens, pense, me rappelle, veux et fais sans dessein et sans attention, c'est à dire inconsciemment ; tout ce qui est futur, qui se prépare en moi et ne viendra que plus tard à la conscience ; tout cela est contenu de l'inconscient. Ces contenus sont tous plus ou moins susceptibles de conscience ou furent du moins conscients autrefois et peuvent le redevenir d'un moment à l'autre.* »

**L'inconscient "familial"** est à la frange de l'inconscient personnel. Il concerne tout ce qui s'est dit et pensé dans une famille depuis des générations et aussi tout ce qui a été interdit, refoulé, déprécié.

**L'inconscient collectif** s'attache à désigner les fonctionnements humains liés à l'imaginaire, quels que soient les époques et les lieux, et qui influencent et conditionnent les représentations individuelles et collectives.

Les Parties, comme le médiateur, sont pleines de contradictions qu'elles ont négligées, oubliées, enterrées. A des moments inattendus et inconfortables tels que le conflit ou la séparation, notamment grâce à leurs projections sur l'Autre, ces éléments inconscients s'invitent et demandent à être conscients.

Rendre l'inconscient conscient, œuvre d'une vie, a pour but de se libérer, d'être entier, autrement dit de nous ramener vers nos pleins potentiels en termes d'acceptation, de relations vraies et d'imagination créative.

Cette journée ponctuée de théorie, d'exercices et d'analyse de cas, donnera aux Participants une série de portes d'entrée vers leur Inconscient. Le Médiateur à l'écoute de son Inconscient fera nécessairement preuve d'une impartialité accrue face aux Parties. De plus, il acquerra une Connaissance lui permettant de plus facilement gérer les émotions des Parties.



Coralie Smets-Gary, Co-Fondatrice de PMR  
Médiatrice agréée en matières civiles, commerciales, sociales et familiales  
Formatrice à la médiation et à la gestion de conflits  
Auteure de nombreux ouvrages et articles sur la médiation et la négociation intégrative



#### **DATES & DURÉE**

6 octobre 2023

De 9.30 à 17.30

Accueil à partir de 9.15

#### **ATTESTATION**

Une attestation sera délivrée aux participants  
(7h)

#### **PRIX**

300 euros TVAc,  
*Comprenant la formation, le matériel didactique et les pauses café*

#### **LIEU**

PMR Europe  
Rue Dodonée 113  
1180 Bruxelles

**PMR Europe**

est un centre agréé par la Commission fédérale de médiation pour dispenser des formations permanentes



**Date limite  
d'inscription :  
29 septembre  
2023**

Je verse la somme de 300 euros  
en faveur du compte de  
PMR Europe  
IBAN BE42 0014 8113 7254  
BIC GEBABEBB avec la mention :  
*Nom Prénom + Inconscient*

A renvoyer par E-mail :  
[coralie.smets.gary@pmr-europe.com](mailto:coralie.smets.gary@pmr-europe.com)

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Firme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél : .....

Fax : .....

Email : .....

Gsm : .....

Coordonnées de facturation : .....

.....

.....

TVA n° : .....

J'ai pris connaissance des conditions générales  
d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date

Signature



## Conditions générales

PMR Europe SRL  
Rue Dodonée 113  
1180 Bruxelles  
T +32 2 344 53 70  
F + 32 2 344 46 58  
[www.pmr-europe.com](http://www.pmr-europe.com)  
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.